

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

**Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques
des bustes reliquaires de *saint Antoine le Grand, sainte Elisabeth, saint évêque, saint Jean-
Baptiste, commune de LEZAT-SUR-LÈZE (Ariège)***

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation
et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 19 novembre 2019

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDÉRANT que la conservation des objets désignés ci-après présente, au point de vue de
l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Article 1^{er} : sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants, décrits
sur les fiches annexées au présent arrêté :

- buste reliquaire de *saint Antoine le Grand*
- buste reliquaire de *sainte Elisabeth*
- buste reliquaire d'un *saint évêque*
- buste reliquaire de *saint Jean-Baptiste*

conservés dans l'église Saint-Jean-Baptiste sur la commune de Lézat-sur-Lèze et appartenant à la
commune de Lézat-sur-Lèze (Ariège).

Article 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.


Article 3 : le secrétaire général aux affaires régionales et le directeur régional des affaires
culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.


Fait à Toulouse, le **9 MARS 2020**

Le Préfet de Région,



Étienne GUYOT

Saint-Antoine le Grand		
<u>Description :</u> Buste en bois fixé sur socle. Le buste représente un homme jeune à la peau noire, chevelu, moustachu et barbu, vêtu d'une aube serrée au torse par une corde et d'un manteau à ample capuchon couvrant sa tête dont les pans sont ouverts sur la poitrine pour laisser voir le logement vitré de la relique. Au dos, une trappe à serrure est ménagée pour l'accès au logement de la relique. Le profil du socle est celui d'une moulure de type "à cavet renversé". Le buste est pour partie peint (visage, barbe et chevelure) et pour partie doré sur apprêt blanc et bol rouge (vêtements). Le socle est pour partie peint et pour partie doré sur bol rouge. Un cartouche marqué du nom du saint est fixé sur la face antérieure du socle.		
Datation	Fin XVIII ^e ou début XIX ^e siècle	
Auteur	Inconnu	
Matériau & technique	Bois – Sculpture, peinture, dorure	
Dimensions	Buste : H : 50 cm ; L : 47 cm ; pr : 27 cm. - Socle : H : 19,5 cm ; L : 45 cm ; pr : 36,5 cm	

Sainte Elisabeth		
<u>Description :</u> Buste en bois qui représente une femme jeune à la peau blanche, à la longue chevelure couverte d'un voile et couronnée. Ses avant-bras sont relevés, la main droite appliquée sur la poitrine et la main gauche abaissée en signe de protection. La sainte est vêtue d'une forme d'aube assez lâche au cou, plissée et resserrée sous la poitrine ainsi que d'une ample mante retombant sur les bras, dont les pans sont maintenus devant par une attache à bouton et dont le col, retourné, est rehaussé de fourrure. Les bords de la mante, ornés d'un orfroi, sont légèrement remontés sur les bras. A la base du buste, se trouve le logement de la relique, vide. Il est décoré de flammèches formant encadrement. La chape porte aux épaules, devant, un décor de fleurs, de tiges à droite et de tiges feuillues à gauche au motif gravé. La couronne est décorée en méplat de demi-perles et demi-pierres taillées (cabochons) et ornée de pointes formant rayons. Le voile qui couvre la sainte ne dépasse pas dans le dos sous le niveau des épaules. Le buste est en partie peint (visage, chevelure et mains) et en partie doré sur apprêt blanc et bol rouge (vêtement et couronne). Le logement de la relique est peint au bol rouge ainsi que la face intérieure de la couronne.		
Datation	XVIII ^e siècle	
Auteur	Inconnu	
Matériau & technique	Bois – Sculpture, peinture, dorure	
Dimensions	Buste : H : 62,5 cm ; L : 46 cm ; pr : 16 cm	

Saint évêque

Description :

Le buste représente un homme jeune à la peau blanche, moustachu, barbu et chevelu, coiffé de la mitre, vêtu d'une aube et portant l'étole que recouvre une chape dont les pans sont maintenus rapprochés par une large attache en tissu. Entre les lés de l'étole, une croix latine renversée retombe d'un lien au cou couvert par l'attache qui retient les pans de la chape. Le saint relève le bras droit et, de la main, fait le signe de bénédiction. Dans sa main gauche, également levée, devait se trouver une demi crosse - ne reste conservé dans la main gauche que le tube dans lequel était insérée une hampe. A la base du buste, entre les lés de l'étole, est ménagé le logement de la relique par ailleurs vide. Il est décoré de flammèches formant encadrement.

La chape porte aux épaules, sur le devant, un décor de deux larges fleurs épanouies au motif gravé peu profondément. La mitre est décorée en méplat au registre inférieur de demi perles et demi pierres taillées (cabochons) et au registre supérieur à l'avant comme à l'arrière, de deux larges fleurs épanouies séparées par un galon médian. Le bord des cornes est également galonné. Dans le dos du saint, pendent les fanons de la mitre. Les bords de la chape, ornés d'un orfroi, sont légèrement retroussés sur les bras.

Le buste est pour partie peint (visage, chevelure, barbe ainsi que mains) et pour partie doré sur apprêt blanc et bol rouge (vêtement et mitre). Le logement de la relique est peint au bol rouge ainsi que l'intervalle entre cornes de la mitre.



Datation	XVIII ^e siècle ?
Auteur	Inconnu
Matériau & technique	Bois – Sculpture, peinture, dorure
Dimensions	Buste : H : 67 cm ; L : 49 cm environ ; pr : 23 cm environ

Saint Jean-Baptiste

Description :

Buste en bois sur socle.

Le buste représente un homme jeune à la peau blanche, chevelu, moustachu et barbu, vêtu d'une toge couvrant son épaule droite et d'une cape doublée de peau au col qui couvre son épaule gauche. Le socle haut est décoré sur la face antérieure d'un agneau couché.

Le buste est pour partie peint (visage, barbe, chevelure, cou et haut du torse) et pour partie doré sur apprêt blanc et bol rouge (vêtements) ainsi que pour partie argenté (col de la cape). Le vêtement du saint n'est pas doré au dos mais peint, exception faite du col de peau, argenté. Le socle est pour partie peint et pour partie doré sur bol rouge. L'agneau est argenté.



Datation	1 ^{ère} moitié du XIX ^e siècle
Auteur	Inconnu
Matériau & technique	Bois – Sculpture, peinture, dorure
Dimensions	Buste : H: 54 cm ; L: 43 cm ; pr: 25 cm - Socle : H: 31 cm ; L: 33,5 cm ; pr: 26,5 cm

